
Schuldenrufe Appel aux créanciers Scioglimento di società

No 68 Mittwoch, 10.04.2002 120. Jahrgang

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Bystronic précision laser S.A., Crissier**
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse:* Bystronic Laser S.A., Niederönz
3. *Décision par:* l'assemblée générale
4. *Date de la décision:* 09.12.1997
5. *Echéance de préavis des créances:* **15.07.2002**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Bystronic Laser S.A., Industriestrasse 21, 3362 Niederönz
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* Les créanciers sont avisés que les biens des deux sociétés peuvent être confondus selon l'art. 748 chiffre 6 CO en relation avec l'art. 745 CO après l'expiration d'un délai de trois mois dès le jour où l'appel aux créanciers a été publié pour la troisième fois.

Graf & Krummenacher Notariatsbüro
4912 Aarwangen

(00421158)